

Performances économiques et progrès social

J. Stieglitz, A. Sen, A. Fitoussi

"Ce que l'on mesure définit ce que l'on recherche collectivement (et vice versa)."

I. Mission :

- Déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social.
- Identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents.

II. Introduction

1) Performance économique

Le produit intérieur brut ou PIB constitue l'instrument de mesure de l'activité économique le plus largement utilisé. Toutefois, le PIB mesure essentiellement la production marchande, même s'il est souvent traité comme s'il s'agissait d'une mesure du bien-être économique. La **confusion** entre ces deux notions risque d'aboutir à des indications trompeuses quant au niveau d'aisance de la population et d'entraîner des décisions politiques inadaptées.

On met l'accent sur le PIB, alors que des notions comme celle de **produit national net** (qui prend en compte les effets de la dépréciation du capital) ou celle de **revenu réel des ménages** (centrée sur les revenus effectifs des ménages au sein de l'économie) peuvent être plus pertinentes sur le plan économique. Quid de la pertinence de ces données en tant qu'outils de mesure du bien-être sociétal ? Le PIB et le bien-être progressent parallèlement jusqu'à un certain point au-delà duquel la poursuite de la hausse du PIB n'engendre plus aucune amélioration du bien-être.

Il a été établi que le PIB était un outil inadapté pour **évaluer le bien-être** dans le temps, en particulier dans ses dimensions économique, environnementale et sociale, dont certains aspects sont fréquemment désignés par le terme de soutenabilité.

Il faut déplacer le centre de gravité de notre appareil statistique d'un système de mesure privilégiant la production à un système orienté sur la mesure du bien-être des générations actuelles et à venir, aux fins d'aboutir à des mesures plus pertinentes du progrès social. Le temps est venu d'adapter notre système de mesure de l'activité économique afin de mieux refléter les changements structurels qui caractérisent l'évolution des économies modernes. Il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la **mesure du bien-être de la population** que sur celle de la production économique, et qu'il convienne de surcroît que ces mesures du bien-être soient resituées **dans un contexte de soutenabilité**

Il faut aborder les **valeurs sociétales** auxquelles nous attachons du prix et déterminer dans quelle mesure nous agissons réellement en faveur de ce qui importe. Au niveau national, il conviendra de mettre en place des tables rondes qui associeront différentes parties prenantes afin de définir quels sont les indicateurs qui permettent à tous d'avoir une même vision des **modalités du progrès social** et de sa soutenabilité dans le temps, ainsi que d'établir leur ordre d'importance.

2) Bien être

Le bien-être présent dépend à la fois des ressources économiques comme les revenus et des caractéristiques non économiques de la vie des gens : ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire, leur appréciation de leur vie, leur environnement naturel.

Parce qu'il existe plusieurs dimensions du bien-être, il est utile de commencer par la **mesure du bien-être matériel** ou des niveaux de vie pour laquelle il faut:

- Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.
- Mettre l'accent sur le niveau de vie des ménages.
- Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation.
- Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.

Le bien-être est pluridimensionnel, il inclut:

- Les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse) ;
- La santé ;
- L'éducation ;
- Les activités personnelles, dont le travail ;
- La participation à la vie politique et la gouvernance ;
- Les liens et rapports sociaux ;
- L'environnement (état présent et à venir) ;
- L'insécurité, tant économique que physique.

Le **bien-être subjectif** comprend différents aspects (évaluation cognitive de la vie, bonheur, satisfaction, émotions positives comme la joie ou la fierté, émotions négatives comme la souffrance ou l'inquiétude). Les indicateurs quantitatifs de ces aspects subjectifs offrent la possibilité d'apporter non seulement une bonne mesure de la qualité de la vie en elle-même mais également une meilleure compréhension de ses déterminants, en allant au-delà des revenus et des conditions matérielles des personnes.

La soutenabilité de ces niveaux de bien-être dépend de la question de savoir si les stocks de capital qui importent pour notre vie (capital naturel, physique, humain, social) seront ou non transmis aux générations à venir.

3) Qualité de vie

La qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leur « capacités » (capacités dynamiques). Un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité, ensemble d'éléments qui constituent un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie. Ce qui importe réellement, en effet, ce sont les « capacités » dont disposent les personnes, c'est-à-dire l'ensemble des possibilités qui s'offrent à elles et leur liberté de choisir, dans cet ensemble, le type de vie auquel elles attachent de la valeur.

Les **inégalités de qualité de vie** devront être évaluées entre personnes, catégories socio-économiques, sexes et générations, en accordant une attention particulière aux inégalités d'origine plus récente comme celles liées à l'immigration.

Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices :

- Mesures de la proportion du temps au cours de laquelle le sentiment exprimé dominant est négatif
- Mesures basées sur le comptage des occurrences et l'évaluation de la gravité de différents aspects objectifs de la vie des personnes.
- Mesures (en équivalent revenu) basées sur les états et les préférences de chacun.
- Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.

4) Soutenabilité

L'évaluation de la soutenabilité est complémentaire de la question du bien-être actuel ou de la performance économique et doit donc être examinée séparément.

La soutenabilité pose la question de savoir si le niveau actuel de bien-être pourra être si ce n'est augmenté, au moins maintenu, pour les générations à venir. Par nature, la soutenabilité concerne l'avenir, et son évaluation implique bon nombre d'hypothèses et de choix normatifs. La soutenabilité exige la préservation ou l'augmentation simultanées de plusieurs « stocks » : les quantités et qualités non seulement des ressources naturelles mais aussi du capital humain, social et physique.

Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin. Il est nécessaire, en particulier, que l'un d'eux indique clairement dans quelle mesure nous approchons de niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement (du fait, par exemple, du changement climatique ou de l'épuisement des ressources halieutiques). Il est souvent difficile d'attribuer à l'environnement naturel une valeur monétaire ; des ensembles distincts d'indicateurs physiques seront donc nécessaires pour en suivre l'évolution (ex : indicateur clair des accroissements de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère).

C HAPITRE 1 : LE PIB

Pour pallier certaines des lacunes du PIB en tant qu'indicateur des niveaux de vie il faut:

- Mettre l'accent sur des indicateurs de comptabilité nationale bien établis autres que le PIB.
- Améliorer la mesure empirique des principales activités de production, en particulier l'offre de services de santé et d'enseignement.
- Faire ressortir la perspective des ménages, particulièrement pertinente pour ce qui est d'appréhender les niveaux de vie.
- Ajouter des informations sur la répartition des revenus, de la consommation et de la richesse aux données relatives à l'évolution moyenne de ces éléments.
- Étendre le nombre de paramètres mesurés. Une grande part de l'activité économique, en particulier, s'opère en dehors des marchés et, souvent, ne se reflète pas dans les comptabilités nationales existantes.

Dans le cadre du système de mesure existant, il faut :

- Mettre l'accent sur des agrégats de comptabilité nationale autres que le PIB
- Mieux mesurer les services en général
- Mieux mesurer, en particulier, les services dispensés par les pouvoirs publics

- Faire intervenir le concept de dépenses « défensives »
- Appréhender conjointement les revenus, la richesse et la consommation
- Faire ressortir la perspective des ménages
- Corriger l'évaluation du revenu des ménages pour tenir compte des services en nature fournis par l'État

Recommandations :

- Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production
- Prendre en compte la richesse en même temps que les revenus et la consommation
- Mettre l'accent sur la perspective des ménages.
- Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.
- Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes.

CHAPITRE 2 – QUALITÉ DE LA VIE

Le concept de qualité de la vie est plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel. Les ressources ne sont pas un indicateur satisfaisant pour mesurer la qualité de la vie. Le choix d'autres paramètres pouvant servir à évaluer la qualité de la vie dépend de la perspective philosophique retenue.

1) Approches conceptuelles de la mesure de la qualité de la vie

Notion de bien-être subjectif. Une longue tradition philosophique considère que ce sont les individus qui sont les mieux à même de juger de leur propre situation.

Notion de capacités. Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités). Les fondements de l'approche par les capacités, profondément enracinée dans les notions philosophiques de justice sociale.

Notion d'allocations équitables. L'idée de base, qui est assez répandue dans l'économie du bien-être, réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de la vie qui respecte les préférences des personnes.

2) Mesures subjectives de la qualité de la vie

Les approches subjectives établissent une distinction entre les dimensions de la qualité de la vie et les facteurs objectifs qui déterminent ces dimensions. Les dimensions subjectives de la qualité de la vie englobent donc l'évaluation que chacun fait de sa vie dans son ensemble ou dans les différents domaines qui la composent comme la famille, le travail et la situation financière.

Les différentes mesures subjectives du bien-être concordent sur un point : le coût très élevé du chômage en termes de qualité de la vie des individus qui en souffrent.

3) Caractéristiques objectives déterminant la qualité de la vie

- La santé
- L'éducation
- Activités personnelles
- Représentation politique et gouvernance
- Liens sociaux
- Conditions environnementales
- Insécurité des personnes
- Insécurité économique

La qualité de la vie dépend de la situation objective et des opportunités de chacun. Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles, de la représentation politique, des relations sociales, des conditions environnementales et de l'insécurité.

Recommandations:

- Les mesures du bien-être subjectif fournissent des informations importantes sur la qualité de la vie. Les services des statistiques devraient intégrer dans leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, ses expériences gratifiantes et ses priorités.
- Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils couvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.
- Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie pour chacun, et les informations obtenues devraient être utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.
- Les services des statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour regrouper les dimensions de la qualité de la vie, permettant ainsi la construction de différents indices scalaires.

CHAPITRE 3 – DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La soutenabilité pose la question de savoir si l'on peut espérer que le niveau actuel du bien-être pourra être au moins maintenu pour des périodes ou des générations futures ou s'il est plus probable qu'il diminue.

Le bien-être des générations futures, en comparaison avec le nôtre, dépendra des ressources que nous leur transmettrons. De nombreuses formes différentes de ressources sont en jeu. Le bien-être à venir dépendra du volume des stocks de ressources épuisables que nous laisserons aux prochaines générations. Il dépendra également de la manière dont nous maintiendrons la quantité et la qualité de toutes les autres ressources naturelles renouvelables nécessaires à la vie. D'un point de vue plus économique, il dépendra en outre de la quantité de capital physique (machines et immeubles) que nous transmettrons, et des investissements que nous consacrons à la constitution du « capital humain » de ces générations futures, essentiellement par des dépenses dans l'éducation et la recherche. Et il dépendra enfin de la qualité des institutions que nous leur transmettrons, qui sont une autre forme de « capital » essentiel au maintien d'une société humaine fonctionnant correctement.

1) Tableaux de bord ou ensembles d'indicateurs

Des tableaux de bord du développement durable ont été entrepris par l'OCDE et Eurostat en 2001 :

Thème	Indicateurs de niveau 1
1: Développement socio-économique	taux de croissance du PIB par habitant
2: Consommation et production durables	productivité des ressources
3: Inclusion sociale	taux de risque de pauvreté après transferts sociaux
4: Changements démographiques	taux d'emploi des personnes âgées
5: Santé publique	années de vie en bonne santé et espérance de vie à la naissance
6: Développement durable	émissions totales de gaz à effet de serre consommation d'énergies renouvelables
7: Transport durable	consommation d'énergie des transports
8: Ressources naturelles	indice des oiseaux communs prises de poissons au-dessus des limites biologiques de sécurité
9: Partenariat global	aide publique au développement (APD)

L'approche « faible » de la soutenabilité considère qu'une bonne performance dans certains domaines peut compenser une mauvaise performance dans d'autres domaines.

L'approche « forte » consiste à dire que la soutenabilité impose de maintenir à la fois la quantité et la qualité d'un grand nombre d'éléments environnementaux différents.

2) Indices composites

Objectif : Synthétiser les informations abondantes et censément pertinentes en un chiffre unique.

L'**indice de bien-être économique** d'Osberg and Sharpe (Index of Economic Well-Being) est un indice composite qui couvre simultanément la prospérité actuelle (appréhendée

par une mesure de la consommation), l'accumulation durable et les aspects sociaux (réduction des inégalités et protection contre les risques « sociaux »). Les questions environnementales sont évaluées au moyen du coût des émissions de CO₂ par habitant. Les flux de consommation et l'accumulation de richesses (selon une large définition qui comprend les stocks de recherche et développement, une variable représentative du capital humain et le coût des émissions de CO₂) sont évalués selon la méthodologie de la comptabilité nationale. Mais à ce stade, la **dimension « verte » de cet indice demeure secondaire.**

L'**indice de soutenabilité environnementale** couvre cinq domaines : les systèmes environnementaux (leur état de santé global), le stress environnemental (pressions anthropogéniques sur les systèmes environnementaux), la vulnérabilité humaine (exposition des habitants aux perturbations environnementales), les capacités sociales et institutionnelles (leur capacité à apporter des réponses efficaces aux problèmes environnementaux), et la contribution à l'environnement global (coopération avec d'autres pays à la gestion des problèmes environnementaux communs). Cet indice mobilise 76 variables pour couvrir ces 5 domaines.

L'**indice de performance environnementale** est une forme réduite de l'indice de soutenabilité environnementale, qui repose sur 16 indicateurs (résultats) ; il est davantage conçu comme un outil de guidage des politiques publiques.

3) PIB ajusté

D'autres méthodes de mesure de la soutenabilité partent de la notion traditionnelle de PIB en s'efforçant de la corriger systématiquement à l'aide d'éléments que le PIB classique ne prend pas en compte et qui sont importants pour la soutenabilité.

L'**indice du bien-être économique soutenable** de Nordhaus et Tobin peut être considéré comme leur ancêtre commun. Les auteurs proposent deux indicateurs :

- Le premier, l'indice de bien-être économique, est obtenu en soustrayant de la consommation privée totale plusieurs composantes qui ne contribuent pas au bien-être de manière positive (les trajets domicile-travail et les services juridiques) et en ajoutant les estimations monétaires d'activités qui y contribuent (les loisirs et le travail à domicile par exemple).
- La seconde étape consiste à convertir l'indice de bien-être économique en indice de bien-être économique soutenable en tenant compte des changements dans la richesse totale.

L'indice de bien-être économique soutenable mesure le niveau de bien-être économique qui est compatible avec la préservation du capital national. Pour convertir l'indice de bien-être économique en indice de bien-être économique soutenable, Nordhaus et Tobin recourent à une estimation de la richesse publique et privée totale, qui comprend le capital reproductible, le capital non reproductible (limité aux terres et aux avoirs nets sur le monde), le capital éducatif (sur la base du coût cumulé des années de formation de chaque membre de la population active), et le capital santé, sur la base d'un inventaire permanent assorti d'un taux d'amortissement de 20 % par an. Cependant, ils n'ont pas, au bout du compte, inclus les estimations des dommages pour l'environnement ou l'épuisement des ressources naturelles.

Le **système de comptabilité économique de l'environnement** regroupe les informations économiques et environnementales dans un cadre commun pour mesurer la contribution de l'environnement à l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement. Celui-ci comprend quatre catégories de comptes : la première consiste en des données purement physiques se rapportant aux flux de matières (matières apportées à l'économie et résidus produits comme

déchets) et d'énergie qu'elle organise autant que possible selon la structure comptable du système de comptabilité nationale. La deuxième catégorie de comptes utilise les éléments du système de comptabilité nationale qui sont pertinents pour la bonne gestion de l'environnement et rend plus explicites les transactions liées à l'environnement. La troisième catégorie de comptes comprend les comptes pour les actifs environnementaux mesurés en termes physiques et monétaires (comptes de stocks de bois par exemple).

Trois types d'ajustement sont envisagés : les ajustements liés à l'épuisement des ressources, ceux qui concernent les dépenses dites « défensives » (les dépenses de protection étant les plus emblématiques) et ceux qui ont trait à la dégradation de l'environnement. Ce sont ces ajustements environnementaux des agrégats du système de comptabilité nationale qui sont mieux connus sous le nom de « **PIB vert** », extension de la notion de produit intérieur net. Ainsi, de même que la comptabilité transforme le PIB (brut) en PIN (net) en prenant en compte la consommation de capital fixe (amortissement du capital produit), l'idée est qu'il serait judicieux de calculer un PIN ajusté pour l'environnement qui prenne en compte la consommation du capital naturel. Celui-ci comprendrait l'épuisement des ressources (surexploitation des actifs environnementaux comme intrants du processus de production) et dégradation de l'environnement (valeur de la diminution de la qualité d'une ressource, pour simplifier).

4) Indicateurs mettant l'accent sur la surconsommation et le sous-investissement

Épargne nette ajustée

L'épargne nette ajustée (également connue sous le nom d'épargne véritable ou d'investissement véritable) est un indicateur de soutenabilité qui s'appuie sur les concepts de la comptabilité nationale verte en les reformulant en termes de stocks et de richesses plutôt qu'en termes de flux de revenus ou de consommation. Les évaluations empiriques de l'épargne nette ajustée souffrent d'une tare majeure : l'ajustement au titre de la dégradation de l'environnement est limité à un ensemble restreint de polluants, dont le principal est le dioxyde de carbone. Enfin, en calculant l'épargne nette ajustée par pays, on ignore la dimension planétaire de la soutenabilité.

Empreintes

L'empreinte écologique mesure la part de la capacité de régénération de la biosphère qui est absorbée par les activités humaines (consommation), en calculant la surface de terre et d'eau biologiquement productives qui est nécessaire pour maintenir le rythme de consommation actuel d'une population donnée. De fait, cet indice ne fait jouer aucun rôle à l'épargne et à l'accumulation du capital

5) Conclusion

Évaluer la soutenabilité exige de nombreuses hypothèses et choix normatifs et cette tâche est encore compliquée par l'existence d'interactions entre les modèles socio-économiques et environnementaux adoptés par les différents pays.

Recommandations:

- L'évaluation de la soutenabilité nécessite un tableau de bord bien défini et limité.
- Le trait distinctif de toutes les composantes de ce tableau de bord devrait être de pouvoir être interprétées comme des variations des « stocks » qui entrent dans la détermination du bien-être humain.

- Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord mais, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité
- Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin.

Annexe. Le capital humain

Le capital humain se rapporte aux connaissances, aux compétences et aux caractéristiques propres à chaque personne et qui facilitent la création de différentes formes de bien-être (Keeley, 2008).

Le capital humain présente de nombreux avantages : ceux-ci sont économiques et sociaux, et peuvent aussi bien revenir à la personne qui en fait l'investissement qu'à la communauté à laquelle elle appartient.

Sur le plan économique, les avantages associés à l'investissement en capital humain prennent la forme d'une augmentation de revenus et sa capacité de gain pour l'individu qui fait l'investissement : cette rentabilité de l'éducation a fortement augmenté au cours de ces dernières décennies dans de nombreux pays de l'OCDE, contribuant à l'accroissement des inégalités en matière de revenus entre les personnes possédant différents niveaux d'éducation.

Au niveau cumulé, l'investissement en capital humain constitue également un facteur essentiel pour la croissance économique, pour la bonne et simple raison que cette croissance repose, plus que jamais, sur des avancées techniques qui exigent des travailleurs des compétences et des qualifications plus poussées. L'investissement en capital humain a également des bénéfices sociaux, tels qu'une augmentation de l'espérance de vie pour les personnes les plus instruites, une baisse de la fécondité non désirée dans les pays moins développés et une plus grande participation à la vie civique et sociale.